

TARIFS DIVERS

PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC	A4	0,20
	A4 recto-verso	0,40
	A3	0,40
	A3 recto-verso	0,80
PHOTOCOPIES COULEUR	A4	0,30
	A4 recto-verso	0,50
	A3	0,50
	A3 recto-verso	0,90
FAX	Envoi sur l'Europe - la page	1,20
	Envoi sur le reste du monde - la page	3,00
	Réception - la page	0,40
PRIX REPAS CANTINE SCOLAIRE	Tarif enfant	1,00
	Tarif adulte (AESH)	1,00
	Tarif adulte (Enseignants + Agents + Autres)	5,00
	Tarif Centre de loisirs - facturation Innoenfance	2,20
TIVOLI CAMION OPEL VIDEOPROJECTEUR - LOCATION VIDEOPROJECTEUR - LOCATION ECRAN GEANT MOBILE - LOCATION ECRAN GEANT MOBILE - LOCATION ECRAN VIDEO ECRAN VIDEO	réservé aux associations (CAUTION)	500,00
	réservé aux associations (CAUTION)	500,00
	LOCATION A LA JOURNEE	20,00
	CAUTION	500,00
	LOCATION A LA JOURNEE	30,00
	CAUTION	500,00
	LOCATION MANIFESTATION	1 850,00
	CAUTION	2 000,00
VACATION FUNERAIRE		25,00
CONCESSIONS CIMETIERE	Concession temporaire pour 15 ans au plus	150,00
	Concession trentenaire	300,00
	Concession cinquantenaire	500,00
CONCESSIONS URNES	Concession de 15 années	350,00
	Concession de 30 années	550,00
REDEVANCE TERRASSES ET TROTTOIRS DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE	forfait m ² occupé - BAR	8,60
	forfait m ² occupé - TROTTOIRS	8,60
	forfait m ² occupé - RESTAURATION	16,50
POINT DE VENTE LES ANSES	du 01 Mars au 31 Octobre - forfait saison	1 880,00
REDEVANCE OCCUPATION CABANES DU FRONT DE MER	par mois la redevance pour les mois de juin, juillet, août	130,00
	pour les autres mois d'occupation du domaine public, pour les personnes vendant le produit de leur pêche ou culture)	54,00
	Forfait fluide pour certaines cabanes	300,00
REDEVANCE PONTON	Pontons sur Piédemont	350,00
REDEVANCE STATIONNEMENT CAMPING CARS AVEC TAXE DE SEJOUR INCLUSE	le montant forfaitaire de la redevance journalière pour le site situé au Pré des Mays	8,00
	BORNE DE SERVICE EAU	2,00
	BORNE DE SERVICE ELECTRICITE	2,00
TRANSPORTS ET TRAVAUX EN REGIE MUNICIPALE	CAMION (HEURE)	25,00
	TRACTO PELLE (HEURE)	41,00
	NACELLE (HEURE)	31,00
	NACELLE (JOURNEE)	121,00
	DEBROUSAILLEUSE A DOS (HEURE)	10,00
	TRACTEUR GYROBROYEUR (HEURE)	32,00
	TRACTEUR TONDEUSE (HEURE)	32,00
	TONDEUSE (HEURE)	16,00
	PASSAGE DECHETTERIE (UNITE)	5,00
	AGENT TECHNIQUE DE 07H A 19H (HEURE)	36,00
	AGENT TECHNIQUE DE 19H A 07H (HEURE)	64,00
	AGENT TECHNIQUE DE 07H A 19H DIMANCHE ET JOURS FERIES (HEURE)	53,00
	AGENT TECHNIQUE DE 19H A 07H DIMANCHE ET JOURS FERIES (HEURE)	81,00
PANNEAU LUMINEUX	FORFAIT POUR 5 PASSAGES	70,00
GAZETTE	ENCART PUBLICITAIRE A L'ANNE	82,00
FORFAIT SECOURS	DEPANNAGE PASSE AUX FILLES - PASSE AUX BŒUFS	400,00

TARIFS COMMUNAUX à compter du 01 JANVIER 2022

Délibération du CONSEIL MUNICIPAL du 08 NOVEMBRE 2021

LOCATION SALLES MUNICIPALES

SALLE DES FETES (matériel compris)	Habitants de la commune	143,00
	Habitants hors commune	276,00
	Location à but commercial - par jour	272,00
	Ménage	50,00
	Cautionnement	270,00

MATERIELS

Table (à emporter et à rapporter)	7,00
Chaise (à emporter et à rapporter)	1,00
Banc (à emporter et à rapporter)	2,00
Tarif livraison	15,00
Cautionnement	100,00

POUR LES ASSOCIATIONS EXTERIEURES

Location salle à l'heure	20,00
2 séances par semaine sur un an	250,00

TARIFS COMMUNAUX à compter du 01 JANVIER 2022

Délibération du CONSEIL MUNICIPAL du 08 NOVEMBRE 2021

LOCATION SALLES MUNICIPALES

SALLE POLYVALENTE	HORS COMMUNE		COMMUNE PARTICULIER		CAUTION
	2 JOURS	5 JOURS	2 JOURS	5 JOURS	
SALLES					
DOJO (Asso hors commune)	250	500			
SALLE GYM (Asso hors commune)	250	500			
SALLE REUNION	100	200	80	160	1 200
GRANDE SALLE	500	1 000	400	800	
ESTRADE	100	100	80	80	500
PARQUET	100	100	80	80	
MENAGE					300

LOCATION JOURNALIERE SALLES MUNICIPALES

COMPLEXE SPORTIF	FORFAIT JOURNALIER		FORFAIT JOURNALIER		CAUTION
	2 SALLES	3 SALLES	4 SALLES		
GRANDE SALLE + REUNION + CUISINE	80				1500
DOJO + GYM + REUNION + CUISINE		80			
GRANDE SALLE + DOJO + REUNION + CUISINE		100			
GRANDE SALLE + GYM + REUNION + CUISINE		100			
GRANDE SALLE + DOJO + GYM + REUNION + CUISINE			120		

Le forfait journalier de plusieurs salles n'est possible qu'avec une prestation hébergement camping

TARIFS COMMUNAUX à compter du 01 JANVIER 2022Délibération du CONSEIL MUNICIPAL du **08 NOVEMBRE 2021****DROITS DE PLACE ET STATIONNEMENT**

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre du mètre linéaire jusqu'à 8 ml	1,40
	au-dessus limité à 15 ml	GRATUIT
	pour les abonnés : par mètre sous marché couvert	1,20
	par mètre sur marché non couvert	1,20
	Marché fermier (forfait) pour une manifestation	20,00
	Marché Nocturne le ml	2,50
	Marché de Noël (du mètre linéaire jusqu'à 8 ml)	3,50
SUR LA VOIE PUBLIQUE (hors marché ou place Vieljeux)		
Hors Saison		
Par jour pour une surface maximum de 20 m2 par établissement ou par véhicule sauf pour les étalages ou les installations des ostréiculteurs qui seront assujettis aux tarifs appliqués aux commerçants de la Place du Marché		29,00
Saison (du 15 juin au 15 septembre)		
a) Les détenteurs d'installations fixes ou mobiles seront assujettis à un forfait qui sera traité de gré à gré avec la municipalité		
b) Les industriels forains auront à s'acquitter d'un forfait journalier ainsi établi :		
	FORAINS - ANIMATIONS	0,08
	Forfait journalier - par m ²	
	Forfait frais installation	50,00
	FORAINS LOGEMENTS CARAVANES ET AUTRES	12,00
par semaine - par caravane ou autre module		
Caution de 100 euros sera exigée à la réservation. En cas de litiges, celle-ci sera encaissée pour la remise en état du lieu.		100,00
	FORAINS - ANIMATIONS (PETITS METIERS) SUPERIEUR A 50 M² - VEHICULES COMPRIS	
	Forfait journalier	23,00
	FORAINS - ANIMATIONS (GRANDS METIERS) SUPERIEUR 50 M² - VEHICULES COMPRIS	
	Forfait journalier - jour du spectacle	50,00
	par jour supplémentaire de présence	30,00
	Une caution de 150 euros sera exigée à la réservation. En cas de litige, celle-ci sera encaissée pour la remise en état du lieu.	150,00
STATIONNEMENT GENS DU VOYAGE		
eau et électricité par jour et par caravane		5,00